



FO dénonce le « Coup du Parapluie » à l'UEHC de Villeneuve D'Ascq

La vitrine de la PJJ

Mai 2016, le Garde des Sceaux visite le fleuron de la PJJ Grand Nord. Une structure flambant neuve, des ateliers et des affiches en tous genres estompent l'impression étrange d'un CEF échoué en UEHC. Tous les courtisans sont présents. On se bouscule au portillon, de la Directrice de la PJJ au stagiaire curieux, chacun veut une place de choix pour assister à un spectacle de posture et de duperie. La visite est couronnée de succès, le roi a aimé, on se congratule et une fois le spectacle terminé, DT et DIR retournent dans leurs tours d'ivoires, au plus près de leurs logiques bureaucratiques pendant que l'équipe retourne à sa réalité de terrain.

Du mirage à la réalité

Septembre 2017, l'arrivée d'une nouvelle RUE titulaire est vécue par l'équipe comme une éclaircie et un gage de stabilité. La réalité est malheureusement toute autre. Les conditions de travail n'ont cessé de se détériorer. Les professionnels sont confrontés à une absence d'anticipation, une désorganisation récurrente du service, une forme d'impunité, un climat de violence, une banalisation des menaces, des dégradations à répétition et des dysfonctionnements multiples.

Bref, un cocktail explosif qui laisse présager le pire.

Des signaux d'alertes inaudibles

Force ouvrière, au-delà de l'exaspération de certains professionnels, n'a eu de cesse de tirer la sonnette d'alarme sur le management hasardeux des cadres de l'EPE. Nous avons interpellé une Direction Territoriale obsédée par la négation du réel. Aujourd'hui, la Direction Territoriale ne pourra pas dire qu'elle ne savait pas.

Que dire de la Direction interrégionale et de son silence assourdissant. Après de multiples interpellations de notre part, c'est le mutisme total au boulevard de la Liberté. Cette absence de positionnement la rend de facto complice des dysfonctionnements qui se multiplient sur le territoire.

Le drame

Tous ces ingrédients ont conduit hélas à un drame qui aurait pu être évité. A notre grand désarroi, la ligne rouge a été franchie. Un mineur a été victime d'un viol de la part d'un majeur qui a gracieusement bénéficié de l'argent du contribuable pour commettre son forfait, alors que son placement avait expiré.

Le coup du parapluie

Pendant ce temps, à la Direction territoriale « circulez, il n'y a rien à voir, tout est sous contrôle ». Ou plutôt « circulez nous procédons aux contrôles ». En effet, les éducateurs, au pas de courses, sont priés d'expliquer pourquoi un jeune majeur, n'ayant plus d'OPP, se voit attribuer une chambre d'hôtel avec l'argent public.

Sachez que le coup du parapluie ne fonctionnera pas car nous serons vigilants. Nous refusons l'idée d'imputer une quelconque responsabilité à des agents qui ont obéi à des instructions précises de leur hiérarchie.

Force ouvrière regrette une fois de plus l'empressement de l'Administration à chercher les responsabilités auprès des éducateurs et de masquer les inconséquences, pourtant évidentes, de la direction.

L'équipe éducative n'est pas dupe face aux tentatives des cadres d'éluder leurs responsabilités en renvoyant la faute sur les éducateurs.

Jusqu'où irez-vous pour protéger les cadres défaillants ? Les éducateurs ont également besoin de votre soutien.

Face à ces tentatives évidentes, Force Ouvrière ne laissera pas l'Administration couvrir un énième dysfonctionnement qui a conduit à gâcher la vie d'un jeune placé

Un moratoire sur le dispositif hébergement

Le gadget de l'ORSCT auquel Force ouvrière n'a pas été convié, n'a visiblement pas permis de mettre en exergue les réalités du terrain.

Il est donc temps de mettre en place un moratoire sur les conditions de travail en hébergement dans le territoire du Nord. Toutes les structures souffrent de conditions de travail inacceptables. Manque de personnel, campagne de CREP désastreuse, absence de régie, rythme effréné de remplissage des foyers, assignation expresse d'ouverture de CET, non respect de la charte des temps, non prise en compte des risques psycho-sociaux, rupture d'égalité de traitement entre les agents, absence de protection des agents en matière de santé.

Force Ouvrière n'a pas vocation à pointer les limites des uns et des autres dans un exercice de style rhétorique, mais nous aspirons plutôt à une conscientisation de la mise en danger au quotidien des usagers et des professionnels.